AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



- 1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE: VILLE de MURET 31600
- 2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE
- 3. OBJET de la CONSULTATION :
 - *SCHEMA DIRECTEUR d'AMENAGEMENT du QUARTIER NORD
- 4. PROCÉDURE de PASSATION : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) MAPA nº 2013/002PI
- 5. CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés : (Voir R.C.)

Candidatures:

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques et financières expérience et compétences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Offres:

- Prix (50%)
- Valeur technique (50%)
- 6. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : si groupement, il sera solidaire.
- 7. Délai d'exécution de la prestation : délai global maximum : 2,5 mois (voir A.E)
- 8. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 9. Retrait du Dossier de Consultation :
 - → Retrait sur le site : https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler OMNIKLES au 08 25 00 13 26

10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES:

Etape 1

Prise en compte de l'avancée des Projets, reprise et validation du Schéma d'intention

Etape 2

- Déclinaison du SCHEMA DIRECTEUR du QUARTIER NORD au 1/2000 ème

Options complémentaires possibles

- 11. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville Règlement par mandats administratifs en 30 Jours Budget 2013 (autofinancement)
- **12.** Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex ① 05 62 73 57 57 🖹 05 62 73 57 40 mail : greffe.tatoulouse@juradm.fr web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
- 13. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA (voir R.C)
- 14. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : Lundi 11 mars 2013 10 h -
- 15. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Mardi 12 février 2013